



HABITAT LOGEMENT

RÉSIDENCES JEUNES ACTIFS À NORT SUR ERDRE ET TREILLIÈRES

Mis en ligne le 31 mai 2021

Résidence Jeunes actifs "François Dupas" à Nort-sur-Erdre - 20 logements collectifs

Résidence Jeunes Actifs à Treillières - 20 logements collectifs

A l'issue d'une étude réalisée par l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ) sur Erdre & Gesvres (CCEG)*, deux communes, Nort-sur-Erdre et Treillières, ont été retenues pour accueillir une structure d'hébergement collectif à destination des jeunes en situation de mobilité professionnelle ou de première décohabitation.

La Communauté de Communes Erdre & Gesvres a fait appel à deux bailleurs sociaux locaux pour réaliser ces Résidences Jeunes actifs : **La Nantaise d'Habitations pour Nort-sur-Erdre, et Habitat 44 pour Treillières,** ainsi qu'à la société Adelis, pour la gestion des appartements.

La Résidence Jeunes actifs "François Dupas" à Nort-sur-Erdre se situera sur un terrain communal, cédé par la commune, en plein centre ville.

La Résidence Jeunes actifs de Treillières sera, elle, construite rue Etienne Sebert sur un terrain mis à disposition d'Habitat 44 par la commune, dans le cadre d'un bail à construction.

L'agence ASA Gimbert, architecte, a conçu ces projets qui s'intégreront parfaitement dans le paysage des deux communes.

Ces deux Résidences entreront en service à l'été 2022. Elles disposeront chacune de 20 logements Très Haute Performance Énergétique et seront accessibles aux personnes seules et en couple (sans enfants), de 16 à 30 ans, en situation de mobilité professionnelle (stage, CDD, intérim, apprentissage).

* L'étude portait sur les besoins en logement des jeunes dans la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres (CCEG) et la Communauté de Communes de la Région de Blain (CCRB). Le projet piloté par la CCEG a conclu à la nécessité de construire trois foyers de jeunes actifs à Blain, à Nort-Sur-Erdre et à Treillières.



≡ [RETOUR À LA LISTE](#)



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.